

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 13 novembre 2020

Aide alimentaire financée par l'État

Pour faire face à la crise sociale induite par la crise sanitaire et aux difficultés constatées en matière d'aide alimentaire au début du premier confinement, l'État renforce une nouvelle fois son soutien aux acteurs associatifs et aux collectivités locales.

Le plan national ouvre pour cela 55 millions d'euros de crédits supplémentaires dont 615 478 euros pour l'Isère.

Compte tenu de l'enveloppe de 230 000€ débloquée au printemps et des tickets services distribués pour 360 000€ à plus de 7000 bénéficiaires dont deux tiers d'enfants, **l'effort pour les plus démunis en Isère représente 1,2 millions d'euros.**

Les associations assurant la distribution de repas ou d'aides alimentaires recevront grâce à ces fonds des subventions supplémentaires, ainsi que la Banque alimentaire de l'Isère qui fournit en denrées la plupart des centres d'hébergement et associations caritatives .

Les accueils de jour des publics précaires, déjà confortés par des crédits exceptionnels à hauteur de 80 000 euros en mars dernier, seront encore davantage soutenus pour acheter des denrées et des kits hygiène et les distribuer aux plus démunis.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enfin, l'État déploie un dispositif hivernal de mise à l'abri exceptionnel avec plus de **800 places** d'hébergement ouvertes pendant au moins 5 mois.

La direction départementale de la cohésion sociale assure la coordination de l'ensemble des acteurs de la veille sociale, de l'hébergement, de l'aide alimentaire, aux cotés des collectivités locales mobilisées (Département, centres d'action sociale des communes, Grenoble Alpes métropole).

Il convient de saluer tout particulièrement, pour leur engagement et leur mobilisation tout au long de cette crise, l'ensemble des partenaires associatifs et, à travers eux, chaque bénévole qui sans relâche donne de son temps et de son énergie au bénéfice des plus démunis.

La Banque alimentaire de l'Isère, la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, le Diaconat Protestant, les Restos du Coeur, Point d'Eau, le Fournil, Femmes SDF, Accueil des SDF, Nicodème, le Rigodon, Maison des Familles, Magdalena, le VINCI, Alfa 3A et Rivajh à Vienne, les Amis de Saint Martin, Accueil SDF de Pontcharra, l'Abri sous la dent, Abri Saint'E, Emmaüs, AJHIRALP, Entraide Pierre Valdo,, Issue de Secours, l'ADATE, ALTHEA, 2choseslune, la Fondation Boissel, France Horizon, ODTI, Oiseau Bleu, ADOMA, Solidaction, la Roseraie, la Relève, le Relais Ozanam, la MFI, l'UTPT.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05/33 80
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01